

Parution le 15 mars 2018

Commission Départementale de l'Arbitrage **Réunion plénière par mail du 13 mars 2018**

Sous la présidence de M. Aymeric ANSEL

Ont été consultés : Mme Karine LASALLE,
Mrs. Yann AUGÉ – Patrick BAILLEUL – Nicolas BUTEL – Thomas CAROUGE -
Marc COELEMBIER – Alexandre COUCHEY - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES -
Xavier DEWAELE – Francis FRAMMERY – Dominique HARY - Bernard LAMPS - Philippe
MORIN DE LA MARE – Daniel POMMERY - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE

INFORMATIONS

Formation Initiale en Arbitrage.

Il convient d'ajouter à la liste des candidats reçus, Monsieur MANTEL Lucas 2544090991 - 524495 QUIESTEDE U.S.

La commission prend note du retrait du cursus POLE ESPOIR de Mademoiselle MERLIN Cindy 2547637110 - 530988 PREURES ZOTEUX F.R.

Le séminaire de rentrée exceptionnel s'est déroulé ce jour à MARQUISE – Siège du District.
Deux arbitres présents et ayant obtenu la note minimale pour officier.
Un arbitre excusé.

Le questionnaire intermédiaire de PRINTEMPS a été envoyé ce dimanche 11.
Retour pour le 11 Avril 2018 au district (cachet de la poste)
Il sera disponible sur l'espace désignations.

Mail à destination de la population arbitrale concernant les éventuelles non utilisation de la FMI

Mail à destination de la population arbitrale concernant les poses des indisponibilités pour le week-end pascal et les fériés de mai (1^{er}, 8 et 10)

AGENDA

18/03/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 3 ^{ème} séance	début 09h00
25/03/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 4 ^{ème} séance	début 09h00
07/04/2018	MARQUISE	POLE ESPOIR 2018 – 4 ^{ème} séance	début 14h00
15/04/2018	MARQUISE	CAP LIGUE 2018 – 5 ^{ème} séance	début 09h00
28/04/2018	A déterminer	Test physique	début 17h00
12/05/2018	MARQUISE	POLE ESPOIR 2018 – 5 ^{ème} séance	début 14h00
09/06/2018	ROQUETOIRE	Réunion Générale	Après Midi

Prochaine réunion : sur convocation

Nota : les clubs inscrits dans le présent PV sont ceux dont l'arbitre est titulaire d'une licence, et non le club de couverture.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART
Secrétaire CDA

Aymeric ANSEL
Président CDA